

Les Etats-Unis réintègrent l'Accord de Paris

Publié le 25 février 2021

Les Etats-Unis ont décidé de revenir dans l'Accord de Paris sur le climat le 19 février dernier, 15 mois après la décision de retrait prise par Donald Trump. Ce retour a été unanimement salué côté européen, alors que l'UE s'est dotée de nouveaux objectifs climatiques ambitieux et que la COP26 se tiendra à Glasgow en novembre.

Le nouveau président américain, Joe Biden, en avait fait la demande auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU), le jour même de son investiture, le 20 janvier dernier. Les Etats-Unis rejoignent ainsi les 189 autres pays à avoir ratifié ce traité scellé en 2015.

Ce retour marque incontestablement une rupture après les quatre années de climatoscepticisme de l'ère Trump. Le secrétaire d'Etat américain A. Blinken a évoqué deux prochains rendez-vous majeurs pour les Etats-Unis sur le front de la lutte contre le réchauffement climatique : le sommet international sur le climat du 22 avril et la COP26 de Glasgow en novembre.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)